



COMMUNIQUE DE PRESSE - Lille, le 29 avril 2020

## 3 mois sans messe Quels impacts économiques pour l'Eglise ?

***Depuis le 15 mars, les messes ne peuvent plus être célébrées publiquement. Pour les catholiques, privés de sacrements, c'est une vraie souffrance. Et cette situation a également un impact économique non négligeable pour les diocèses, privés d'une grande partie de leurs ressources, notamment les quêtes.***

Dans cette crise inédite que nous traversons, le premier désir de l'Eglise est de rester mobilisée et proche de toute personne qui a besoin de son soutien : les plus isolés coupés de relations humaines, les plus précaires encore plus mis à mal, les familles et les couples qui doivent se réinventer dans la durée, les plus fragiles qui s'enferment dans la peur, les familles endeuillées...

**Elle continue de le faire pendant le confinement, notamment par les prêtres et les salariés (laïcs en mission ecclésiale et services support). Et nous les remercions de leur investissement sans faille, même à distance.**

Or, l'impact économique global de cette crise se fait ressentir aussi pour l'Eglise, et pour le diocèse de Lille. Pas de messe, ce n'est pas de quête, alors que la période aurait dû être dense (rameaux, pâques, mariages, baptêmes...), ni d'offrande pour les intentions de messe, ou pour les cierges. Sur une durée de presque 3 mois (si les messes reprennent bien au 2 juin 2020), l'impact est non négligeable pour les paroisses et le diocèse, notamment pour les ressources issues des quêtes. Et cette baisse se fait d'autant plus ressentir que les frais fixes et les travaux d'entretien des églises et bâtiments paroissiaux persistent. Notre diocèse s'adapte avec des moyens de quête dématérialisée, mais ces outils ne conviennent pas à tous et ne permettent pas de combler la baisse.

Nous accusons également une forte baisse du Denier, dont le lancement a été interrompu par le confinement : moins 30 % à date. Or cette ressource est essentielle car elle est dédiée aux traitements des prêtres, aux salaires des laïcs missionnés ou salariés mobilisés, mais aussi aux soins apportés aux prêtres aînés, particulièrement touchés dans cette période difficile.

Tout le temps du Carême et des fêtes Pascale, l'Eglise a privilégié une communication qui contribue à maintenir les liens, à prendre soin des plus fragiles, à permettre aux croyants de s'appuyer sur la foi pour traverser cette épreuve. Aujourd'hui, nous appelons les catholiques, mais aussi les non-baptisés qui veulent la soutenir, à aider l'Eglise à faire vivre la mission par leur don et le relai de cet appel autour d'eux.

**Contact ressources économiques :** Jean-François Delaby,  
économiste diocésain - 06 40 06 51 40

### Comment donner ?

#### QUETE

[www.quete.catholique.fr](http://www.quete.catholique.fr) (indiquer le nom de sa paroisse et sa ville)

L'application smartphone La Quête (play store et apple store)  
Par chèque ou virement auprès de sa paroisse (sans reçu fiscal)

#### DENIER

[www.donnons-lille.catholique.fr](http://www.donnons-lille.catholique.fr)  
Ou par chèque à l'ordre de "Association diocésaine de Lille", à envoyer ou déposer au 68 rue Royale – CS 60022 – 59042 Lille

### Quelques actions relevées pendant le confinement

- obsèques et accompagnement des familles endeuillées
- Messes en ligne
- écoute téléphonique pour les malades, personnes isolées et aux plus fragiles
- catéchèse auprès des enfants, des familles et des adultes qui se préparent au baptême.
- Soutien aux couples, dont certains sont fragilisés pendant ce confinement
- églises ouvertes